



Allianz Energies Renouvelables

Découvrez une solution globale qui couvre l'ensemble des risques portant sur les installations spécifiques aux nouvelles énergies.

Allianz 

Capteurs solaires, éoliennes, installations hydroélectriques... C'est pour aider les exploitants d'installations d'énergies renouvelables à faire face aux risques liés à leur activité, qu'Allianz a élaboré une solution sur mesure.



L'essor de la politique de développement durable et l'exploitation croissante des nouvelles énergies qui y sont associées ont suscité de nouveaux besoins en matière d'assurance multirisque. Dommages aux installations spécifiques, dommages causés à des tiers ou à l'environnement... De nombreux événements peuvent engager la responsabilité de l'exploitant et mettre en péril ses investissements et son activité. Ils exigent par conséquent, une réponse spécifique.

Allianz Energies Renouvelables

La solution globale pour sécuriser⁽¹⁾ vos biens, vos revenus et vos responsabilités

Avec Allianz Energies Renouvelables, vous bénéficiez d'une **assurance multirisque⁽¹⁾ et spécialement dédiée aux exploitants d'installations de production d'électricité aux fins de revente** :

- qu'il s'agisse d'installations de production d'électricité à partir de l'**énergie solaire, éolienne ou hydraulique**,
- que vous soyez **un professionnel, une entreprise ou un particulier**.

Allianz Energies Renouvelables assure :

- vos installations, en cas d'accidents matériels,
- vos revenus, en vous indemnisant à hauteur du manque à gagner en cas d'impossibilité de livrer l'électricité prévue suite à un accident garanti,
- vos responsabilités civiles en cas de dommages causés à autrui du fait de votre activité de producteur d'électricité.

Allianz, une expertise reconnue en Risques Techniques, au service des installations d'énergies renouvelables

Les garanties constructeur des installations, les contrats de maintenance et assurances multirisque des locaux ne couvrent pas tous les besoins des exploitants d'énergies renouvelables.

C'est pourquoi, Allianz, acteur historique des risques d'Entreprises, met aujourd'hui toute son expertise au service de ces producteurs d'électricité pour leur proposer une réponse assurantielle personnalisée.

(1) Les garanties et options s'exercent dans les conditions prévues au contrat Allianz Energies Renouvelables.



Des garanties essentielles pour protéger votre activité...

Garantie « Dommages aux biens et aux matériels en exploitation »⁽¹⁾

Que le bris ait une cause accidentelle externe (grêle, tempête, vol...) ou interne (incendie, surtension, pannes...), Allianz Energies Renouvelables garantit vos biens et installations, en prévoyant une indemnisation en valeur à neuf s'ils ont moins de trois ans et font l'objet d'un contrat de maintenance.

Remboursement des frais consécutifs aux dommages garantis⁽¹⁾

En plus des frais courants nécessaires aux réparations après sinistre, Allianz Energies Renouvelables propose le remboursement de frais spécifiques. Notamment :

- les frais de gardiennage ou de clôture provisoire,
- les frais de démolition, de déblai des installations sinistrées,
- les intérêts de l'emprunt contracté pour reprendre rapidement l'exploitation, ...

Responsabilité Locative vis-à-vis du propriétaire⁽¹⁾

Une garantie du contrat essentielle lorsque vous êtes locataire des toitures, champs... où sont implantées les installations. Sont alors couverts les dommages matériels et immatériels causés au propriétaire des lieux du fait d'un incendie/explosion/dégâts des eaux, si vous en êtes responsable.

Garantie « Recours des voisins et des tiers » (au titre de la Responsabilité Civile suite à Incendie/Explosion - Implosion/Dégâts des eaux)⁽¹⁾

Parce que les incendies ou dégâts des eaux se propagent bien souvent aux bâtiments voisins, il est essentiel de bien vous protéger face à ce risque.

Allianz Energies Renouvelables prend en charge les recours présentés par les voisins et les tiers⁽²⁾ dont les biens ont été sinistrés, du fait d'un incendie, d'une explosion, d'un dégât des eaux, qui aurait pris naissance dans les installations assurées.

(1) Les garanties et options s'exercent dans les conditions prévues au contrat Allianz Energies Renouvelables.

(2) Hors propriétaire des locaux et des biens exploités.



... et des options supplémentaires pour une protection renforcée et sur mesure

Allianz Energies Renouvelables vous propose de couvrir⁽¹⁾ d'autres risques liés à votre activité.

Pertes de recettes électriques consécutives aux dommages garantis⁽¹⁾

Pour faire face aux interruptions ou réductions de la production d'électricité à la suite d'un sinistre garanti, Allianz Energies Renouvelables vous permet de compenser ces pertes de recettes électriques, et ce dès la première année d'exploitation.

Risques de Responsabilité Civile de votre activité de producteur d'électricité⁽¹⁾

Parce que vous pouvez être responsable des dommages corporels, matériels et immatériels causés aux tiers dans le cadre de votre activité de production d'électricité (et pas seulement pour les risques liés aux RC Incendie/Explosion-Implosion/Dégâts des eaux), **cette option est essentielle pour garantir pleinement votre responsabilité civile**, tant en RC exploitation, qu'en RC après livraison.

Souscrire cette option, c'est aussi bénéficier de garanties spécifiques en cas de pollution accidentelle, y compris en cas de dommages environnementaux.

(1) Les garanties et options s'exercent dans les conditions prévues au contrat Allianz Energies Renouvelables.



Des situations auxquelles vous pourriez devoir faire face...

- Votre parc de panneaux photovoltaïques a été endommagé par la **grêle**. Par conséquent, vous allez perdre une part significative de recettes du fait de l'incapacité à livrer l'électricité prévue pendant le temps des réparations.
- Un **incendie** survient sur le moteur de votre centrale hydroélectrique qui était en bon état. La remise en état s'avère longue et très coûteuse.
- Votre éolienne se brise lors d'une **tempête**, elle détruit en tombant le bâtiment agricole de l'exploitation voisine. Vous êtes responsable des dommages occasionnés chez le voisin et devez trouver des financements importants pour reprendre votre production d'électricité.
- Lors du **démontage pour nettoyage**, vous avez endommagé par mégarde quelques panneaux photovoltaïques de votre installation.
- Un **incendie** a pris naissance sur vos panneaux photovoltaïques installés en toiture d'une concession automobile et s'est propagé, entraînant la fermeture de la concession pendant 10 jours. Outre les dégâts matériels occasionnés à la concession, vous devez indemniser les victimes et prendre en charge les pertes pécuniaires du concessionnaire.

Vous êtes exploitant d'installations d'énergies renouvelables ?

Pour tous les risques portant sur vos installations photovoltaïques, éoliennes ou hydroélectriques et pouvant causer des dommages aux tiers, Allianz a créé une solution spécifique et globale : **Allianz Energies Renouvelables.**

Pour de plus amples renseignements, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz I.A.R.D.
Entreprise régie par le Code des assurances
Société anonyme au capital de 938.787.416 euros
Siège social : 87 rue de Richelieu 75002 Paris
542 110 291 R.C.S. Paris

www.allianz.fr